

140451

148

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

usage dans les autres codes et dans les autres tribunaux. Il y a évidemment du vrai dans cette thèse; mais avant de l'adopter complètement, avant de croire que Philon a été surtout un juriste « pratique », quelques réflexions s'imposent. 1° Philon, dans son traité fait œuvre de propagande et espère attirer ses contemporains au judaïsme en leur enseignant sa Loi (p. 40) : Philon est un théologien. 2° « Il est malheureux, mais vrai, que Philon n'écrit pas un Digeste de la Loi juive en usage de son temps, mais démontre seulement la *practicability* des lois de la Torah » (p. 169), en les conciliant, à l'occasion, avec les lois adoptées par d'autres peuples : Philon est alors un juriste. 3° En cas de désaccord de la Loi juive avec les autres lois, Philon « emploie fréquemment pour obscurcir ou éviter une difficulté » (p. 152) le raisonnement philosophique et l'allégorie : Philon est alors philosophe. théologie, jurisprudence, philosophie viennent au secours de Philon, pour qui l'apologie de sa religion est une revanche sur les Alexandrins méprisants et jaloux; mais est-il juste de dire que sa compétence s'avère plus dans l'une que dans l'autre; Cela est contestable. Quoi qu'il en soit, M. G. a certainement fait œuvre utile en attirant l'attention, même avec un peu de parti pris, sur ce point de vue. Ses recherches attestent un labeur considérable¹. Nous n'y gagnons peut être pas de précision définitive sur le statut des Juifs d'Égypte et particulièrement d'Alexandrie, mais nous pénétrons un peu plus dans la personnalité composite de Philon et nous entrevoyons un peu mieux, sinon l'organisation des tribunaux juifs d'Égypte au début de l'époque romaine, au moins leur jurisprudence.

Paul COLLART.

Dr Daniel VÖLTER, *Glozel und die Einwanderung von Semiten im heutigen französischen Departement Allier um 700 vor Chr.*; Strassburg, J. H. Ed. Heitz, 1929; gr. in-8° de X-222 p.; 110 illustr., et un alphabet. Prix br. : Mk. 14 = 85 fr.

M. Daniel Völter, professeur de théologie à Amsterdam n'avait encore publié que des études sur les origines chrétiennes; c'est donc apparemment sans préjugés qu'il aborde le problème de Glozel.

Ce problème, dit M. Völter, n'a pas été bien posé. Trouvant en un même lieu des objets divers et des inscriptions, et ces inscriptions sur ces objets, on en a conclu que le tout était de même époque. La présence de représentations du renne assignait comme date la plus basse le néolithique ancien (3 à 4.000 av. J.-C.). Il fallait donc admettre, ou bien avec les uns, que l'écriture existait en France à l'époque néolithique, — ou bien, avec les autres, qu'on était en présence de faux. L'une et l'autre conjectures sont également inacceptables. En réalité toute discussion sur l'authenticité des objets sera vaine tant qu'on n'aura pas déchiffré les inscriptions.

Ce déchiffrement, M. Völter l'a opéré, et il témoigne en faveur de l'authenticité : quelle apparence, en effet, que le jeune Fradin ait été capable

1. A propos du huitième commandement et des cas que Philon y rattache, on peut signaler à M. G. un papyrus qui semble lui avoir échappé : *P. Petrie* I. 126, relatif à la responsabilité du propriétaire dont les bestiaux ont commis des dégâts dans les champs d'autrui.

de rédiger des inscriptions hébraïques ? et surtout de les écrire dans un alphabet qui tient de celui des inscriptions sinaïtiques, mais dépend aussi des récents alphabets sémitiques (sud-arabique, libianique et thamudique, moabite, phénicien et ancien araméen, d'une part, et, de l'autre, sémitique septentrional) ? M. Völter croit Émile Fradin incapable d'un tel tour de force. Ces inscriptions, poursuit l'auteur, sont donc authentiques : elles ont été tracées par des Sémites arrivés à Glozel et dans la région vers 700 av. J.-C. Et ils les ont tracées non seulement sur les produits de leur propre industrie, mais aussi sur des objets néolithiques trouvés par eux dans leur nouvelle patrie.

Mais comment ces Sémites se trouvaient-ils, au début du VII^e siècle, si loin de leur pays ? Le déchiffrement des inscriptions glozéliennes et certains passages de la Bible ont permis à M. Völter de reconstituer leur histoire avec précision. Ces gens étaient des Hébreux qui, peut-être mêlés avec des Araméens, avaient d'abord travaillé aux mines du Sinaï. Puis, peu avant 700, ils furent enlevés par des Phéniciens et transportés comme esclaves dans une colonie phénicienne nommée Sen et située à l'embouchure du Rhône, où ils se rencontrèrent avec des Israélites palestiniens. La destruction de Tyr, en 701, libéra tous ces esclaves. Sen périt dans les flammes et les Hébreux remontèrent le Rhône jusqu'à Lyon. Le roi du pays les accueillit favorablement et les établit dans la région de Glozel où désormais ils vécurent heureux, chassant, pêchant et cultivant la terre.

Voilà donc résolu le problème de Glozel. Du même coup voilà écrit un chapitre inédit de l'histoire d'Israël. Et les fameuses tablettes nous restituent encore, fait remarquer leur interprète, tout une petite littérature hébraïque, inscription funéraire, règles grammaticales, petits récits de chasse et jusqu'à des contes humoristiques, sans parler d'importants et intéressants textes religieux.

On hésite toujours à condamner en deux lignes un travail de deux cents pages, surtout quand la bonne foi de l'auteur est, comme ici, évidente. Il ne semble pas, cependant, nécessaire de faire de ce livre un long examen critique. Un coup d'œil jeté sur le tableau de la p. 148 suffit à se rendre compte de l'arbitraire avec laquelle les nombreux signes de Glozel ont été classés sous les vingt-quatre caractères de l'alphabet sémitique. Et le déchiffrement de M. Völter prouve seulement, ce que l'on sait déjà, que l'inscription la plus mystérieuse cède toujours devant une volonté passionnée ; mais crocheter une porte ne livre pas le secret de la serrure. Je crains bien que cette solution du problème ne mette point d'accord glozéliens et antiglozéliens, et même ne satisfasse ni les uns ni les autres.

Les 110 illustrations reproduisent en planches excellentes les principaux des objets de Glozel.

Paul COUISSIN.

Johannes KROMAYER, *Antike Schlachtfelder ; Bausteine zu einer antiken Kriegsgeschichte*. IV. Band, von J. Kromayer u. G. Veith : 3. Lieferung. Berlin, Weidmann, 1929 ; in-8° de 122 p. Prix, br. : Mk 7,50.

M. Kromayer avait entrepris il y a vingt-cinq ans l'étude détaillée des champs de batailles antiques. Ce vaste travail avait été interrompu par la guerre après le troisième volume. La publication a été heureusement reprise, et le tome IV paraît par fascicules depuis 1924. Le dernier paru, fasc. 3, étudie : la guerre de Denys contre Carthage en 397 av. J.-C., par